

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SAISONNALITÉ ALL CAPS EURO

Part RC (Capitalisation) FR0013293222 ; Part RD (Distribution) FR0013304078

OPCVM soumis au droit français

Cet OPCVM est géré par MONTPENSIER FINANCE

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indicateur composite 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes nets réinvestis) + 40% Eonia EONCAPL7, à travers un portefeuille exposé entre 0 et 100% de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro, par une gestion appliquant une stratégie discrétionnaire par la saisonnalité des marchés, qui reflète la présence de variation se produisant à intervalles réguliers pouvant être répétitifs dans le temps. Ainsi, dans l'objectif d'identifier les segments de marché (secteurs, type de capitalisation, style de valeurs, ou pays ...) dans lesquels le portefeuille pourrait être investi pour une période, le gérant utilisera une approche de type "top down". Dans le choix des valeurs, la gestion suivra ensuite une approche fondamentale de type "Bottom up", privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le "stock-picking". La gestion est combinée à une stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions, par l'utilisation d'instruments dérivés dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille. L'utilisation d'instruments dérivés pourra conduire à une sur-exposition du portefeuille par rapport à son niveau d'investissement.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :

- entre 0 et 100% de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro. L'exposition se fait au travers d'actions de petites, moyennes et grandes capitalisations, d'OPC et/ou d'instruments dérivés, sans contrainte géographique à l'intérieur de l'Europe, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité le cas échéant d'investir à l'extérieur de la Zone Euro.

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles (10% maximum de l'actif net) et produits de taux.

Le Fonds pourra investir de 0% à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, dont des ETF (Exchange Traded Funds), de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Le Fonds n'investira pas en titres de catégorie jugée spéculative ("high yield") par la société de gestion. Aucune autre contrainte relative à la notation n'est imposée au gérant.

Le risque de change, qui représente 10% maximum de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme portant sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE.

Remboursement des parts : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse ouvré à Paris, non férié en France.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de valorisation avant 11h00.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La part RC capitalise ses revenus.

La part RD distribue ses revenus.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux actions de la zone euro notamment au marché des petites et moyennes capitalisations qui sont destinées à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs, combinée à une stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions, notamment par l'utilisation d'instruments dérivés.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Le Fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant notamment d'opérations de change à terme conclues de gré à gré avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Ainsi, la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,71%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Le taux des commissions de performance sera calculé à l'issue de la première période de calcul.
15% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indicateur de référence composite : 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes nets réinvestis) + 40% Eonia capitalisé, EONCAPL7.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus disponible sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

## Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

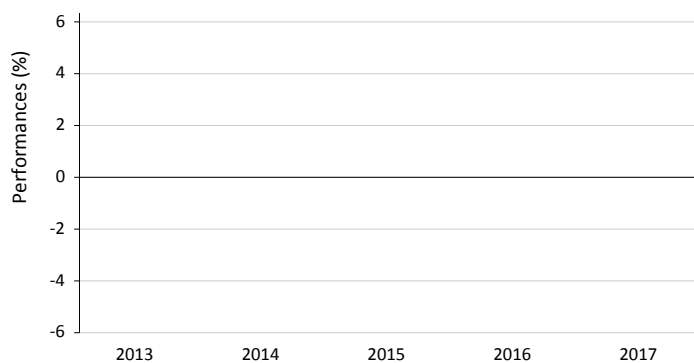
Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 21 décembre 2017

Date de création de la part : 21 décembre 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes réinvestis) + 40% Eonia capitalisé, EONCAPL7.



■ SAISONNALITÉ ALL CAPS EURO Part RC

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com). Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPC peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de MONTPENSIER FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion MONTPENSIER FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 mars 2018.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SAISONNALITÉ ALL CAPS EURO

Part IC (Capitalisation) FR0013293206 ; Part ID (Distribution) FR0013293214

OPCVM soumis au droit français

Cet OPCVM est géré par MONTPENSIER FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indicateur composite 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes nets réinvestis) + 40% Eonia capitalisé, EONCAPL7, à travers un portefeuille exposé entre 0 et 100% de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro, par une gestion appliquant une stratégie discrétionnaire par la saisonnalité des marchés, qui reflète la présence de variation se produisant à intervalles réguliers pouvant être répétitifs dans le temps. Ainsi, dans l'objectif d'identifier les segments de marché (secteurs, type de capitalisation, style de valeurs, ou pays ...) dans lesquels le portefeuille pourrait être investi pour une période, le gérant utilisera une approche de type "top down". Dans le choix des valeurs, la gestion suivra ensuite une approche fondamentale de type "Bottom up", privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le "stock-picking". La gestion est combinée à une stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions, par l'utilisation d'instruments dérivés dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille. L'utilisation d'instruments dérivés pourra conduire à une sur-exposition du portefeuille par rapport à son niveau d'investissement.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :

- entre 0 et 100% de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro. L'exposition se fait au travers d'actions de petites, moyennes et grandes capitalisations, d'OPC et/ou d'instruments dérivés, sans contrainte géographique à l'intérieur de l'Europe, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité le cas échéant d'investir à l'extérieur de la Zone Euro.

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles (10% maximum de l'actif net) et produits de taux.

Le Fonds pourra investir de 0% à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, dont des ETF (Exchange Traded Funds), de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Le Fonds n'investira pas en titres de catégorie jugée spéculative ("high yield") par la société de gestion. Aucune autre contrainte relative à la notation n'est imposée au gérant.

Le risque de change, qui représente 10% maximum de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme portant sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE.

Remboursement des parts : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse ouvert à Paris, non férié en France.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de valorisation avant 11h00.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La part IC capitalise ses revenus.

La part ID distribue ses revenus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux actions de la zone euro notamment au marché des petites et moyennes capitalisations qui sont destinées à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs, combinée à une stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions, notamment par l'utilisation d'instruments dérivés.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Le Fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant notamment d'opérations de change à terme conclues de gré à gré avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Ainsi, la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,71%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Le taux des commissions de performance sera calculé à l'issue de la première période de calcul.
15% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indicateur de référence composite : 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes nets réinvestis) + 40% Eonia capitalisé, EONCAPL7.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus disponible sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

## Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

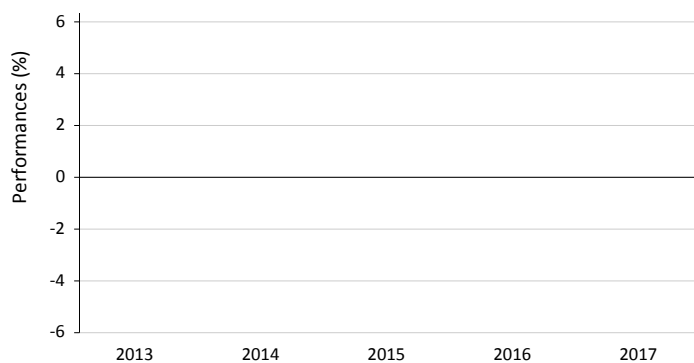
Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 21 décembre 2017

Date de création de la part : 21 décembre 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 60% EuroStoxx Net Return, SXXT (calculé dividendes réinvestis) + 40% Eonia capitalisé, EONCAPL7.



■ SAISONNALITÉ ALL CAPS EURO Part IC

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet : [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com).

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com). Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPC peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de MONTPENSIER FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion MONTPENSIER FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 mars 2018.